

Il n'y eut d'abord dans *chaquepagus* qu'une église, qu'un autel, auquel on ne disait qu'une messe pour tous les fidèles. De là vient le nom de *paroisse* donné primitivement aux diocèses. Mais cet état de choses ne pouvait subsister longtemps ; il fallut bientôt donner des acolytes à l'évêque, soit pour le suppléer dans ses absences forcées et fréquentes, soit pour dire plusieurs messes à l'autel unique qui existait alors. Ensuite on créa plusieurs paroisses dans la ville épiscopale. Après cela on établit successivement, dans toutes les petites villes et les bourgs voisins, des curés, c'est-à-dire des fonctionnaires inférieurs chargés par l'évoque de dire la messe aux fidèles.

Peu à peu le nombre des cures rurales s'accrut au point qu'an fut forcé de créer des coévêques ou mieux chorévêques(t) chargés d'administrer ces dernières sous la direction des évêques, qui, eux, administraient la métropole. Toutes les localités importantes ayant successivement été érigées en paroisses (2), et l'exercice du culte prenant chaque jour plus d'extension, il devint urgent de hiérarchiser le personnel ecclésiastique pour y maintenir l'ordre au moyen de la surveillance.

En 828, l'empereur Louis le Débonnaire chargea ses intendants de s'informer de la conduite des évoques et de leurs eoadjuteurs, c'est-à-dire des chorévêques, des archiprêtres, des archidiaques, des vidâmes et des curés [*chorepiscopi, ar-fihpresbyteri, archidiaconi, vicedomini et presbyteri*], ce qui prouve qu'au commencement du ix^e siècle tous ces fonctionnaires existaient, sinon dans le même diocèse, au moins dans

(1) Du grec *ehôrox* (2W&E), champ, campagne. On les appelait aussi parfois *millanus episcopus*, évêque des campagnes.

(2) Comme nous l'avons déjà vu, ce mot servit longtemps à désigner tout un diocèse. Celui de Lyon est encore appelé ainsi dans une bulle du pape Pascal H, en 1107. (Voyez le Cai'tulaire de Savigny, charte, 808).